RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2024/2025

Nom du tournoi :	TDJ38 Le Touvet
N° de dossier Poona :	2402211
Club ou comité organisateur du tournoi :	Touvet Badminton Club sous délégation du Comité Départemental 38
Lieu de la compétition :	Gymnase du Collège Pierre Aiguille, rue de la Montagne 38660 Le Touvet

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel jeunes

Il s'agit d'un tournoi nocturne : Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétititon jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI

Le niveau géographique de la compétition est : Départemental / Comité

2) La compétition se déroule du : 16/02/2025 au 16/02/2025

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = 7 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : JULLIAN Sylvain

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : COTTEUX Maud

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à R4 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui			

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Simple le dimanche

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 05/02/2025

Le nombre maximum de joueurs sera de 85 pour l'ensemble de la compétition

Une liste d'attente sera établie	pour l'ensemble de la compétition	en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription
Critère 2 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=27854
adresse postale :	

15) Le joueur devra être licencié		à la date limite des inscriptions			
16) Les droits d'engagement sont de :					
1 tableau	10	2 tableaux		3 tableaux	
Pour les joueurs du club organisateur		gratuit			
Par équipes					
17) Le paiement se fera		individuellement ou par club ou par comité			
18) Le paiement est à effectuer		en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous			

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=27854

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	06/02	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	09/02	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription.** Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse…) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur…).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REMPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Dans l'ordre de la liste d'attente et dans le respect des dispositions de l'article 3.2.5 du RGC

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	Linton 2
Le volant de référence plastique sera	

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera | en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à | trois minutes | de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

30) Les feuilles des matchs	seront à venir chercher et à ramener aussitôt après le match à la table de marque

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Concernant la liste d'attente, le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le bon déroulement du tournoi.